

POSTE DE RELEVAGE

DESCRIPTION

Un poste de relevage peut être nécessaire pour :

- amener les eaux usées au sommet d'un terre d'infiltration
- évacuer les eaux épurées dans un exutoire (en cas de faible dénivelée entre la sortie des eaux usées de l'habitation et l'exutoire).
- alimenter les autres dispositifs de traitement en fonction de la topographie du terrain, des cotes de sorties d'eaux usées et des fonds de fouille à respecter.

Le choix de la pompe dépend de la nature des eaux à relever, de la hauteur et de la distance de refoulement et de la quantité d'eaux à relever.

REGLES ET PRECAUTIONS DE MISE EN PLACE

- s'il est installé à l'intérieur d'un bâtiment, le réservoir de collecte devra être posé en respectant les dispositions de la norme NF EN 12056-4,
- le réservoir de collecte sera ventilé et raccordé au réseau d'extraction des gaz de fermentation,
- le poste devra rester accessible pour faciliter les opérations d'entretien,
- un clapet anti-retour sera installé sur la canalisation de refoulement,
- l'alimentation électrique sera conforme à la norme NF C 15-100.

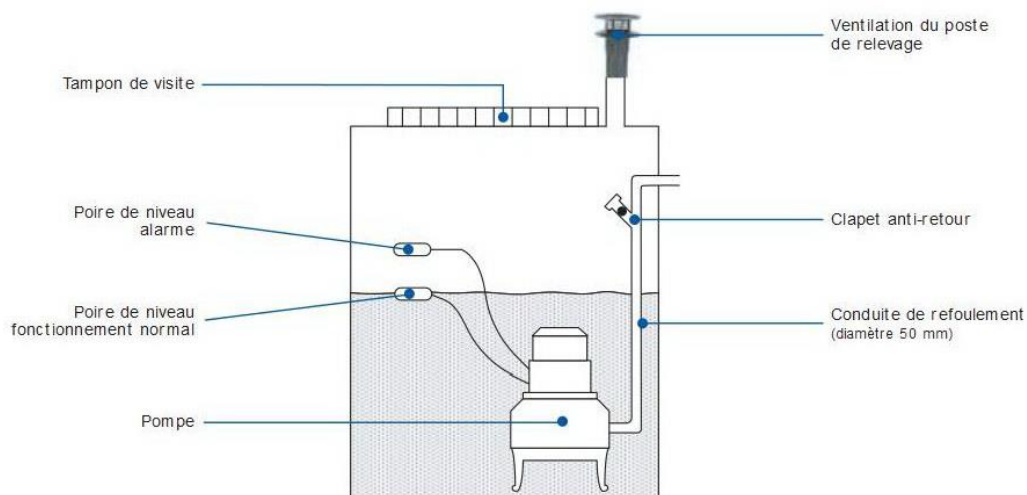


Schéma d'un poste de relevage